



La Chaux *info*

Editeur responsable: La Municipalité

N° 33 - décembre 2013

Le Billet du Syndic

Effusions...et fusions ?

Lors du dernier Conseil Général du 10 décembre, l'attention a été portée sur la dernière séance de M. Jean-Marc Meylan en tant que Municipal. Echanges de cadeaux, rires et émotions partagées par tous, lors d'un moment très convivial.

Nous avons malheureusement oublié, dans cet élan de liesse générale, de vous annoncer que la Municipalité a exhumé de son tiroir à projets celui de la fusion de communes. Bien mal nous en a pris, puisque le 24heures nous a devancés en publiant un article à ce sujet dans son édition du 18 décembre 2013, dévoilant avant nous cette intention d'importance dans le contexte actuel.

Car il s'agit bien aujourd'hui de regarder la réalité en face et sans détours. La Municipalité doit faire face à des dossiers de plus en plus difficiles à gérer, dans un contexte où la complexification des procédures demande un quasi-professionnalisme et une grande connaissance des lois. Notre Commune n'a pas les moyens de faire appel à chaque fois à des spécialistes. De plus, on assiste à un durcissement très net lors de prise de positions publiques, à beaucoup moins de tolérance et de consensus, et au final, à une certaine lassitude due à l'énergie que nous déployons à défendre notre village. Tout ceci se traduit-il par un manque de candidats intéressés par la fonction Municipale ? Possible, mais surtout, cela entraîne un grand risque de gérer tel ou tel dossier de manière insatisfaisante pour la population, et cette information de seconde main, arrivée après celle de la presse, en est la meilleure preuve!

L'annonce actuelle fait suite à une récente assemblée des syndics du cercle de Cossonay, lors de laquelle la question des fusions avait été remise à l'ordre du jour et qui a révélé l'intérêt des communes de Dizy, Cossonay et de La Chaux. Nos trois Municipalités se sont ensuite rencontrées fin novembre pour connaître les intentions exactes de chaque élu, intentions sans ambiguïtés, puisque les 15 élus ont unanimement adhéré au fait de mettre sur pied cette réflexion.

Je tiens à rappeler qu'en 2009, à la suite d'un sondage dans tous les ménages de notre commune, 33% des questionnaires (équivalant au taux de participation lors des votations fédérales) étaient revenus et que les résultats étaient très explicites: 80% s'accordaient sur l'idée d'un projet de fusion, dont 43% avec des petites communes de notre taille, 42% avec des petites communes de notre taille et une grande commune, 10% avec une grande commune, 5% sans avis.

Étant donné la situation actuelle, nous en arrivons à la conclusion que malgré tous les obstacles que nous rencontrerons inévitablement, notre intérêt est de participer activement à toutes les discussions concernant des fusions. Nous savons aussi que certains aspects *émotionnels* pourraient être des freins à ces projets. Aller vers une grande commune ne remet pas en cause le fait que nous souhaitons que La Chaux continue d'être cette commune appréciée pour ses manifestations et son ouverture culturelle. L'avis de nos citoyens est d'ailleurs primordial et dès que nous aurons véritablement établi un projet concret, nous vous en ferons part lors d'une séance publique.

